

Conseil municipal du 07 septembre 2018 à Lacropte

Présents :

C.Faure , I.Faure , T. Dufraix , G.Bashford , , V.Célérier, M.Chevreux, M.J Lance, , F.Ladeuil, J.L Baumann, J.M Chinouilh, Rémy Lestang, P.Montauriol

Absents : D.Privat, J.L Bernard (procuration à G BASHFORD)

Secrétaire de séance : Isabelle Faure

Début de la séance à 18h45

Adressage

Le Maire communique les noms des voies établies par la commission chargée de ce dossier.

Un groupement d'achat est prévu pour l'achat des panneaux de ces nouvelles routes.

Nécessité de compter le nombre de panneaux (deux panneaux par route).

La commune achètera les numéros à donner aux administrés pour coller sur les boîtes aux lettres.

Le Maire remercie les élus qui se sont occupés de ce dossier.

Enseignement pédagogique

Mme Leslie QUEYROL relance la possibilité d'ouvrir une école expression libre dans les bâtiments communaux.

Le conseil municipal discute sur l'éventuelle présence de cette école sur la commune.

RODP 2018 : Le conseil municipal accepte la redevance d'utilisation du domaine public pour le passage du réseau de téléphone.

Terrain multisport : 3 courriers de demande de devis pour la réalisation de ce projet ont été envoyés. Le conseil municipal discute sur le projet et sa réalisation à partir des documents fournis. Plusieurs idées sont lancées : le conseil municipal a donné sa décision sur le choix après avoir obtenu un complément d'informations par rapport aux questions évoquées.

Tarifification SMD3 :

Un projet de carte magnétique pour chaque foyer est en réflexion au Grand Périgueux. Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité ce projet.

Projet vestiaire : Mme Le Maire montre les plans réalisés par une entreprise. 2 projets différents : un projet de 96 654 € et un autre plus complet avec plus de démolition et viabilisation pour 106 800 €. Le conseil municipal discute et préfère le projet à 106 800 €.

Nomination délégués protection des données (RGPD) :

L'ATD est nommée comme déléguée par une convention signée pour 3 ans.

Rentrée scolaire

Effectif bus 9, l'emploi de Valérie FAGUET pour accompagner dans le bus est maintenu. 19 enfants de la commune sont scolarisés sur Vergt.

La garderie a été arrêtée par manque de fréquentation.

PADD (projet d'aménagement de développement) : Le document a été communiqué aux élus pour information.

Animation vie sociale :

Contrat à passer avec la CAF. M. Philippe BAUMANN s'est proposé pour travailler sur ce projet. Il faut impliquer les associations de la commune. L'objectif est d'interroger la population pour connaître leurs envies et besoins. Si ce projet se réalise, une subvention sera versée à la commune pour l'aide de la mise en place et du fonctionnement.

Travaux de voirie 2018

Mr Bellot doit venir dans le mois de septembre pour la réalisation des travaux prévus sur la route de La Douze. Il reste le chemin du « Triaudet ». Les travaux prévus ont été réalisés.

Etude ATD d'un chemin rural

Chemin du « Petit Claud » : ce chemin a été réparé il y a 2 ans et il est entièrement détruit. Après l'étude de l'ATD, le conseil municipal prendra une décision pour ce chemin.

Renouvellement convention fourrière chiens errants : Le conseil municipal accepte à l'unanimité la convention avec Vergt.

Questions diverses

Déplacement de la table de camping qui est dans la cour de l'école pour la mettre à la Fontaine du Ronlet.

Un administré se plaint qu'il y a trop de « têtes de chat » dans le chemin allant chez lui. L'adjoint ira voir sur place.

Une buse dans le fossé sur Fontroubade est à sortir car elle empêche l'eau de s'écouler.

Le fossé en bas du bourg au niveau du lotissement sur la route de La Douze va être creusé.

Travaux du chalet : ils sont en cours, il reste encore des travaux à réaliser. Une personne va être embauchée pour une semaine pour permettre d'avancer les travaux.

Parcours santé :

Un aménagement avec des bancs est prévu. Le conseil municipal propose de se renseigner pour mettre des blocs de pierre en guise de bancs. Un conseiller doit se renseigner. M. Bellot doit revenir pour rattraper quelques détails.

L'acte administratif du terrain Loubiat est signé.

Visite du SMD3 de St Laurent des Hommes le 19 octobre : Michel Chinouilh remplacera Mme Le Maire.

Congrès des maires : vendredi 05 octobre, le 1^{er} adjoint s'y rendra pour remplacer Mme Le Maire qui sera absente.

Séminaire du grand Périgueux : le vendredi 28 septembre toute la journée, Guy Bashford remplacera Mme Le Maire.

Le Conseil Municipal s'organise pour préparer la cérémonie du 11 novembre. (casse-croûte campagnard à l'école)

26 octobre : réunion du conseil municipal avec les associations.

Mme Le Maire nous fait part de courriers de plaintes d'administrés : chien errant, bruits d'explosifs.

Séance levée à 22 h 30.